

# LETTRE AUX riverains

Parc des industries  
ARTOIS-FLANDRES

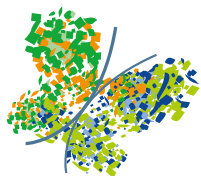
AMÉNAGEMENT : Pas d'Amazon sur le Parc mais tout est prêt pour accueillir un petit nouveau ! TÉMOIGNAGE : Nature et proximité : on y gagne tous ! LA GESTION DU PARC : Retour sur les dernières implantations. ENVIRONNEMENT : La voiture n'a-t-elle plus la cote ?



## édito

En tant que gestionnaire du Parc des industries, nous sommes fiers de la mission ambitieuse qui nous anime au quotidien. **Conjuguer sereinement développement économique et cadre de vie des salariés et des riverains continue d'être notre priorité pour 2013.** L'année dernière, 6000 salariés se sont rendus chaque jour sur le Parc dont la majeure partie vit à proximité. Cette proximité doit rester un confort pour chacun. Aussi, l'énergie que nous mettons à renforcer l'attractivité du Parc des industries s'accompagne d'une extrême prudence. Chaque projet d'implantation est passé au peigne fin par des experts nommés par l'État, garantissant en premier lieu la sécurité et la santé des populations concernées (plus de détails dans la lettre). De notre côté, nous veillons à ce que chaque entreprise assume son rôle sociétal en créant de l'emploi mais aussi en respectant l'environnement. La politique environnementale du Parc impacte chacune des décisions du SIZIAF. Vous découvrirez dans ce numéro une de nos grandes missions : faciliter l'accès au Parc par des modes de déplacements alternatifs à la voiture. Habitants des communes riveraines, l'équipe du SIZIAF vous souhaite une belle année 2013, pleines de beaux projets. Nous sommes positifs, comme toujours et nous nous donnerons les moyens de l'être !

L'équipe du Parc



Parc des industries  
ARTOIS-FLANDRES

## aménagement

# Pas d'Amazon sur le Parc mais tout est prêt pour accueillir un petit nouveau !

**Le Parc des industries était récemment en lice pour accueillir le 4<sup>e</sup> site d'Amazon France, le géant du e-commerce. Une entreprise en très bonne santé, un bâtiment de plus de 90 000 m<sup>2</sup>, des emplois créés.... L'enjeu était de taille pour le gestionnaire du Parc !**

Un an de travail a été nécessaire au SIZIAF et au spécialiste de l'immobilier Prologis pour proposer un projet de locaux de qualité à Amazon, spécifiquement adapté à l'activité et soutenu par de nombreux acteurs publics. L'entreprise a finalement choisi le Parc logistique de Lauwin Planque dans le douaisis. Pas question pour autant de s'arrêter là ! Convaincu par les atouts du Parc, Prologis poursuit les procédures d'autorisation d'exploiter afin de séduire une autre entreprise du e-commerce ou de logistique souhaitant s'implanter. Chaque mètre carré est alors minutieusement étudié !

### Pas d'implantation sans précautions !

Selon l'activité et la surface des bâtiments, un projet d'implantation est obligatoirement soumis à une étude d'impact et enquête publique. Il ne doit présenter aucun danger pour la santé et la sécurité des salariés et riverains, ainsi qu'un minimum d'impact négatif sur l'environnement. Un commissaire enquêteur, nommé par l'État, a étudié le dossier dans les moindres détails et répondu aux

questions de la population concernée lors de permanences. Malgré l'autorisation d'exploiter le captage d'eau potable délivrée par le Préfet, le Prologis a fait appel à un hydrogéologue agréé, spécialiste de la protection de l'eau. Selon son étude, une implantation sur ce site ne produirait aucun danger sur la nappe phréatique traversant le Parc. L'eau potable est protégée !

### La protection des riverains

Si le dynamisme économique est essentiel sur un territoire, le bien-être des riverains l'est tout autant. Avant chaque implantation, le SIZIAF s'assure de répondre à deux critères essentiels : la création d'emploi et la compatibilité avec l'environnement, et s'engage à limiter au maximum les nuisances. Une butte paysagère de plusieurs mètres est prévue pour limiter la propagation du bruit et l'impact visuel d'une future implantation. Pas de doute, les atouts du Parc sauront séduire une autre entreprise de qualité, sans perturber le cadre de vie des habitants de proximité.

## les brèves du parc



### Totems droits devant!

De même que des panneaux indiquent aux automobilistes qu'ils pénètrent dans telle ou telle commune, des totems, marquent depuis début septembre les entrées du Parc des industries. Son identification s'en trouvera renforcée de même que son attractivité.

Dans un deuxième temps, le Parc sera aussi signalé sur la RN 47 au moyen de grands panneaux implantés en retrait de la chaussée.



### Le Louvre Lens, "plus qu'un musée, un véritable projet de territoire"



Le 4 décembre dernier, le musée du Louvre-Lens a été inauguré. 36 000 visiteurs s'y sont déjà pressés le premier week-end d'ouverture, 700 000 personnes sont attendues la première année. La Française de Mécanique ne s'y est pas trompée: elle figure parmi les entreprises "Méceane bâtisseur". Qu'elle en soit remerciée.

Au delà de l'aspect touristique et des nombreux emplois créés dans ce domaine, le Louvre-Lens va également renforcer l'attractivité économique de la région. D'autres expériences similaires sur des territoires dévastés par la crise industrielle (Guggenheim à Bilbao, la Tate à Liverpool, etc...) prouvent qu'une marque comme le Louvre aidera à attirer des investisseurs et des entreprises. A suivre!

## témoignage



Anthony Devulder, assistant comptable et RH chez Spédisser.

## Nature et proximité: on y gagne tous!

L'entreprise Spédisser s'est récemment implantée sur le Parc des industries Artois-Flandres. Quelques mois après l'arrivée de l'équipe dans les nouveaux locaux, Anthony Devulder, salarié et riverain, nous parle de son quotidien.

**SIZIAF: Comment avez-vous vécu l'arrivée sur le Parc des industries?**

*On y gagne tous! Avant on était dans une zone en bordure de l'A1, très mal située, avec un centre commercial juste à côté. A cause des bouchons, on arrivait souvent énervés et en retard. Aujourd'hui, l'entreprise est plus facile d'accès et le cadre est idéal. Nous sommes situés en plein milieu des champs et la route est cachée par la végétation. A quelques mètres, il y a une forêt et un canal! On en profite bien, surtout depuis que l'on a fait construire une terrasse. On ne se sent pas dans un parc industriel!*

**SIZIAF: Quels sont les avantages d'être riverain?**

*Avec ma femme, nous nous sommes décidés à acheter à Haisnes. J'habite exactement à 3,6 km de mon entreprise, c'est une chance! Dès que je peux, je laisse ma voiture au garage, je sors le vélo et je suis au travail en 10 min chrono. Grâce aux pistes cyclables, mon parcours est sécurisé. Venir en vélo permet de prendre un gros bol d'air avant et après la journée de travail, c'est beaucoup moins stressant que la voiture. "Fais de la nature, ton parc d'attraction", c'est mon credo!*

**SIZIAF: Vous savez que le parc tertiaire a vocation à accueillir d'autres entreprises? Chez Spédisser, nous sommes une petite**

*famille et on discute beaucoup. L'arrivée d'autres entreprises ne nous fait pas peur, au contraire. Elles créent de l'emploi et on en a besoin! Par contre, il faut veiller à limiter les nuisances pour les riverains comme la circulation des camions par exemple. Nous faisons confiance au SIZIAF qui contrôle chaque projet. Le contrôle c'est le plus important. Si une entreprise veut s'implanter sur le Parc, elle doit montrer patte blanche.*

**SIZIAF: Quel est votre métier?**

*Spédisser est un distributeur en énergie portable et appareils d'éclairage portatifs (piles, ampoule, matériel électrique léger,...) et je suis assistant comptable et ressources humaines. Cette entreprise correspond totalement à ce que je cherchais, une PME avec un état d'esprit familial. Ici, je ne suis pas un numéro de sécurité sociale, je suis un prénom, voire un surnom!*





Le bâtiment Vanheede se termine



L'activité Pack 2 Pack se développe

## Retour sur les dernières implantations

### Le nouveau bâtiment Vanheede sera fin prêt au premier trimestre 2013

L'implantation de l'entreprise Vanheede, centre de tri des déchets, a fait beaucoup de bruit ! Les craintes de certaines associations ont été entendues "Déchets toxiques", "grosse fumée noire rejetée dans l'air", "dangers pour nos enfants" ... Il a été rappelé que la nature même de l'activité de Vanheede ne représente aucun risque pour l'environnement et la santé. C'est un centre de tri qui permet à chacun de nos déchets d'être correctement conditionné et ré-expédié dans des filières de traitement adapté à leur recyclage ou leur élimination. Rien n'est éliminé sur place. Quoi qu'il en soit, pour ce type de projet, la réglementation pour la protection de l'environnement impose une autorisation avant implantation et une information du public concerné. L'enquête publique a donné lieu à un arrêté du Préfet donnant un avis favorable.

De leurs côtés, les élus du SIZIAF ont pris les précautions nécessaires pour éviter les nuisances à l'égard des salariés et des riverains. Rappelons que Vanheede est une entreprise responsable puisqu'elle est certifiée ISO 9001 et ISO 14001, preuve de ses bonnes pratiques environnementales. Pour l'heure, le bâtiment HQE (Haute Qualité Environnementale), tout de bois recouvert,

se termine. Les équipes seront accueillies dans leurs nouveaux locaux en avril 2013 et seront renforcées par un recrutement d'une vingtaine de personnes.

**Pack 2 Pack : une croissance concertée**  
Pack 2 Pack est spécialisée dans le recyclage et la revalorisation d'emballages en plastique. Les affaires vont bon train et l'entreprise, plutôt que de se targuer d'un chiffre d'affaire en croissance, préfère investir et se développer.

La société souhaite augmenter ses capacités de traitement. Obtenir une nouvelle autorisation d'exploiter du Préfet n'est pas simple. Selon la procédure obligatoire, une enquête publique a été menée, un commissaire enquêteur a étudié le dossier puis recueilli les avis de la population et des services de l'Etat expert (DREAL, ARS,...). Les conclusions de l'enquête sont positives. L'activité de Pack 2 Pack peut se développer sans aucun danger pour les salariés et la population riveraine. Parce qu'on ne badine pas avec l'impact des entreprises sur l'environnement, Pack 2 Pack, est allée présenter son projet au Secrétariat Permanent de Prévention des Pollutions Industrielles (S3PI), composée d'associations environnementales. De cette concertation, un avis positif a été donné. Toutes les garanties de sécurité sont réunies !

### La Fosse 5 de Billy-Berclau : un trésor historique

Vous le savez sûrement, le bassin minier est inscrit au **Patrimoine Mondial de l'Humanité**. Ce que vous ne saviez peut-être pas concerne la fosse de Billy-Berclau, à deux pas du Parc des industries.

Ce site est un des plus riches témoins historiques de l'exploitation charbonnière. On y trouve en effet l'un des vingt chevalements toujours debout sur les deux cents construits, et plus rare encore, les bâtiments attenants sont encore eux aussi présents et en bon état.

Aujourd'hui propriété privée, espérons que l'on puisse un jour explorer ces trésors de mémoire!



# 395

mètres

C'est la profondeur du puits d'extraction de charbon qui a été remblayé dans les années 60.



Parc des industries  
ARTOIS-FLANDRES

## les brèves du parc

La piste de karting de la FM, pour les salariés... mais pas seulement!



Implantée à l'entrée du site de la FM, la piste de karting est l'un des deux équipements du genre homologués dans la région. Une aubaine

pour la centaine de licenciés du club mais pas seulement. Le grand public peut aussi s'essayer à la discipline lors d'événements ponctuels. Cinq jours par an, le club ouvre sa piste aux fous du volant, petits et grands. Les karts quatre-temps sont mis à disposition. Renseignements sur le site Internet [www.kll.fr](http://www.kll.fr).

## COLLECTIVITÉS TERRITORIALES MEMBRES

Annequin • Auchy-les-Mines • Billy-Berclau • Cambrin • Cuinchy • Douvrin • Festubert • Givenchy-Les-La-Bassée • Haisnes • Noyelles-Les-Vermelles • Richebourg • Vermelles • Violaines • Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin au titre des communes de : Bénifontaine, Hulluch, Loos-en-Gohelle, Meurchin, Pont-à-Vendin, Vendin-le-Vieil, Wingles.

## ELLES ONT CHOISI

### Parc des industries ARTOIS-FLANDRES

A.B.L Thermonor • Actémium • Agrotrox • Altomare-Altalu • AINP • Aguarèse • Astiria • Artois Entreprendre • Bodycote Induction • Bodycote Traitement Thermique • Cegelec • Creatique Technologie SA • Delzen • Devos Vandenhove • DRX • Ecotep • E.I.M.I • ENR Distribution • Europ Stocks Services • Eurest • Exapaq SAS • Française de Mécanique • Friedlander • Gallez Outillage • Gallez S.A.S. • GEFCO • Generic Réseau • Gestprod • ID-Alu • Idéal P.V.C • IMG • INEO • Initial BTB • Initial Division Hygiène • Iris • Kart Loisirs Location • L.B.C.C Systèmes et Productiques • L.B.C.C Manutentions et services • Le Cocon de Lili le papillon • Le Colibri • Le Relais • Marsy • Mécanique Services • Métaux détail services • Métalafér • Minot Recyclage Textile • Nord Dépoussiérage • Nord Engrenages • Pack2Pack • Peintamelec • Pro Energies "Mille et une Fenêtres" • Prodware • Proferm • Prowell • Prysmian • RBG Prestations SAS • R.M.R • Réso-Tech • Robinetterie Service • Sefar Fyltis • Sodigreen • Spédisser • Stin • Stérilisation Malysse • Stérima S.A. • Telcomat • T.L.M.M • Transports Montagne • T.P PLUS



Parc des industries ARTOIS-FLANDRES

**SIZIAF - Parc des industries Artois-Flandres**

64 rue Marcel Cabiddu • 62138 DOUVRIIN  
Tél. 03 21 08 60 86 • Fax. 03 21 69 58 00  
Email : [contact@siziaf.com](mailto:contact@siziaf.com)  
[www.parcdesindustries.com](http://www.parcdesindustries.com)

## environnement



Les pistes cyclables du parc sont utilisées par les salariés autant que par les riverains.



La navette électrique Lens-Parc testée pendant la semaine de la mobilité.

## La voiture n'a-t-elle plus la cote ?



Arrivés en train à la gare de La Bassée, certains salariés finissent même le trajet en vélo.



Trois points de rendez-vous abritent les covoitureurs "spontanés".

**Les déplacements quotidiens en voiture coûtent très cher, stressent, polluent... Les mentalités évoluent et des alternatives séduisantes voient le jour. Sur ce terrain, où en est donc l'accessibilité du Parc des industries ?**

### Zen avec le train et le vélo !

Le train a été marqué par un changement majeur avec le doublement de la ligne Lille-Béthune. Les nouvelles rames de TER sont confortables et permettent même d'emporter son vélo ! Ce moyen de transport "doux" est dans l'air du temps et le SIZIAF l'a compris depuis longtemps. Chaque voirie nouvelle ou rénovée est dotée d'une voie douce. 5 km de pistes cyclables ont ainsi vu le jour. Ces voies permettent de relier directement le Parc aux villes de Billy-Berclau, Douvrin via d'anciens sentiers et Hantay et Salomé via la passerelle sur le canal. Quant à la gare de La Bassée, elle est facilement accessible aux cyclistes grâce à la piste cyclable sur l'Avenue de Londres. Le boulevard Est, quant à lui, sera aménagé en 2013.

### Le covoiturage, et pourquoi pas ?

Frais réduits et convivialité en prime... Ça fait réfléchir ! Deux options sont proposées sur le Parc :

- Le covoiturage organisé via le site internet [www.covoiturage-artois-gohelle.fr](http://www.covoiturage-artois-gohelle.fr).
- Le covoiturage dit spontané. 3 points de rendez-vous abrités accueillent les

demandeurs aux sorties du Parc vers Lille, Lens et Béthune. Sur demande, une chasuble et une pancarte pour indiquer sa destination est fournie. Ce kit, marqué d'un logo spécifique, permet de rassurer les automobilistes quant à l'identité de ces auto-stoppeurs du XXI<sup>e</sup> siècle !

### Le bus teste et progresse

La semaine de la mobilité, en septembre dernier, a permis de tester une navette électrique au départ de la gare de Lens et la modification de la ligne 37 au départ de la gare de la Bassée à partir de 5h50. Des discussions sont en cours pour faire passer un bus à l'intérieur du Parc permettant de desservir plusieurs entreprises... A suivre !

### Des routes impeccables

Les alternatives à la voiture existent, de nombreux salariés et riverains sont séduits mais l'heure où la voiture sera totalement remplaçable n'a pas encore sonné ! L'accessibilité du Parc par la route se doit d'être tout à fait satisfaisante. A l'instar de Spédisser arrivée en 2012, l'accès au Parc est un critère déterminant pour les entreprises souhaitant s'implanter.